RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
D'ILLE ET VILAINE

MAIRIE DE
MERNEL

Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 035-213501752-20260325-2026_015-DE

Date de convocation 16/03/2026
Nombre de conseillers :
- En exercice : 15
- Présents : 14
- Votants : 14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à vingt heures, le Conseil Municipal de Mernel, convoqué par Monsieur Jean-Yves INIZAN, maire sortant, s'est réuni en session ordinaire à la maison des associations, en séance publique, sous la présidence de Madame Florence RIGAUD, maire de la commune.

Assistaient à la séance : Mme Florence RIGAUD, M Alain CORVOISIER, M Pierrick PIEL, Mme Noëlla GABILLARD, M Thomas ALLAIN, Mme Anne BRAUD, M Olivier LUBOWIECKI, Mme Virginie BERTHELET, M Jean-Paul RIAUD, Mme Nadège BEZIER, M Stéphane BRIAND, Mme Nelly MICHEL, M Mathieu SIMON et Mme Jacqueline BRIZOUX.

Excusée : Mme Maëlle LITWINSKI
Secrétaire de Séance : Mme Jacqueline BRIZOUX

Délibération 2026/015

Objet – ELECTION DES ADJOINTS.

Madame la maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L.2122-4 et L.2122-7-2 du C.G.C.T.).

Le conseil municipal a décidé de laisser un délai de deux minutes pour le dépôt, auprès du maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire qui doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

A l'issue de ce délai, la maire a constaté qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire avaient été déposées. Cette liste a été jointe au présent procès-verbal. Elle est mentionnée dans les tableaux de résultats ci-dessous par l'indication du nom du candidat placé en tête de chaque liste. Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints au maire, sous le contrôle du bureau désigné pour l'élection du Maire et dans les conditions rappelées pour l'élection du maire.

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... zéro
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... quatorze
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... zéro
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] ..... quatorze
e. Majorité absolue ..... huit

Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 035-213501752-20260325-2026_015-DE

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Anne BRAUD	14	quatorze

Proclamation de l'élection des adjoints

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Madame Anne BRAUD. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent ci-après :

- Première adjointe : Madame Anne BRAUD
- Deuxième adjoint : Monsieur Alain CORVOISIER
- Troisième adjointe : Madame Noëlla GABILLARD
- Quatrième adjoint : Monsieur Pierrick PIEL.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations,

La Maire,
Florence RIGAUD.

MAIRIE DE MERNEL
35330 Ille-et-Vilaine